



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**  
*Fédération Syndicale Unitaire*

[snetap@snetap-fsu.fr](mailto:snetap@snetap-fsu.fr)

**Baptiste Chauvin**

Elu AESH SNETAP  
[baptiste.chauvin@educagri.fr](mailto:baptiste.chauvin@educagri.fr)

Bonjour à vous,

Je suis AESH au lycée du Fresne à Angers et référent AESH au sein du SNETAP

Depuis mon arrivée dans le syndicat en 2017 et en raison de la grande précarité que les AESH et AVS connaissent, les victoires se sont enchaînées, en voici quelques-unes

- uniquement des contrats d'AESH à partir de la rentrée 2020
- jusqu'à 13 semaines de salaires en plus à l'année
- écriture d'une note de service permettant l'harmonisation et la défense des AESH
- 

La toute dernière en date est la durée minimale des CDD d'AESH à 3 ans au lieu de une.

Malgré toutes ces victoires, nos conditions de travail restent très précaires et le métier d'accompagnant n'est toujours pas considéré comme tel. Pour qu'une inclusion de qualité existe, il faut que les accompagnants soient formés et intégrés aux équipes comme de réels professionnels de l'éducation. Le SNETAP considère qu'il faut pour cela la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B. Cet objectif ambitieux ne nous fait pas perdre de vue qu'il faut aussi lutter pour que nos conditions de travail s'améliorent point après point.

Je propose de vous présenter la feuille de route (non exhaustive) de nos objectifs pour cette année:

- Vigilance sur les contrats
- Prise en compte des compétences dans le salaire des AESH
- Augmentation d'un échelon à la fin de la 1ère et de la 5ème années des CDD
- Développement des formations
- Mettre fin au présentéisme exiger par certaines directions
- demande de circulaires pour clarifier les pratique permettant l'intégration des AESH dans les établissement scolaire (prise en compte dans pronote, accès aux formation TUTAC, ... )

Il est absolument nécessaire que le SNETAP puisse représenter le plus grand nombre d'accompagnants pour gagner en légitimité vis à vis des interlocuteurs du ministère, c'est pourquoi je vous propose d'adhérer au SNETAP, pour constituer ce collectif. Bien conscient des petits moyens que nous avons le SNETAP propose une adhésion adaptée à nos revenus.

Pour toute questions à propos de l'adhésion au SNETAP, de votre contrat ou autre n'hésitez pas à me contacter.

Cordialement

Baptiste Chauvin

